



Pour toute information :
Mairie de Férolles-Attilly
45 Grande Rue – 77150 Férolles-Attilly
urbanisme@ferolles-attilly.fr – 01 60 02 21 48

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2023

ENFANT

NOM : Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : Lieu :

Classe :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Situation de la famille : Célibataire Mariés / Vie maritale / Pacsé Divorcés/Séparés Concubin

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom : Prénom..... Père Mère Autre

Tel domicile : Portable : Tél. Professionnel :

Courriel :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom : Prénom..... Père Mère Autre

Tel domicile : Portable : Tél. Professionnel :

Courriel :

AUTRES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : Téléphone : Lien de parenté

NOM : Téléphone : Lien de parenté

PERSONNES DE PLUS DE 12 ANS AUTORISÉS À VENIR CHERCHER MON ENFANT

NOM : Téléphone : Lien de parenté

NOM : Téléphone : Lien de parenté

SANTÉ Joindre la photocopie des vaccins

-Allergies (médicamenteuses ; asthme) :

-L'enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses

-MÉDECIN TRAITANT Téléphone :

Je soussigné(e) Nom, prénomQualité.....

Certifie avoir pris connaissance des règlements de fonctionnement du **Centre de Loisirs, de la Cantine et de la Garderie**, en particulier les dispositions relatives aux formalités d'inscription et de facturation.

Pour permettre le calcul de votre quotient familial et définir les tarifs appliqués aux prestations périscolaires, vous devez nous fournir votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022. **Attention le quotient familial s'applique aux familles Férolloises.**

CANTINE

J'inscris mon enfant à la restauration scolaire

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

MERCI DE PRÉCISER SI VOTRE ENFANT MANGERA À LA CANTINE LE LUNDI 4 SEPTEMBRE : OUI NON

Mon enfant a un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) médical OUI NON

Mon enfant mange Sans Porc OUI NON

Attention :

*Votre enfant connaît des problèmes alimentaires qui ne lui permettent pas de prendre les repas classiques préparés en cantine. Toutefois, vous souhaitez qu'il mange en cantine les repas que vous fournissez et préparez vous-même. Pour cela, il est impératif de nous fournir le **PAI** de votre enfant.*

GARDERIE

J'inscris mon enfant à l'accueil du **matin** de 7h00 à 8h35

J'inscris mon enfant à l'accueil du **soir** de 16h45 à 18h45

J'inscris mon enfant à l'accueil du **matin + soir**

J'inscris mon enfant à l'accueil **occasionnel**

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscription obligatoire à la carte Scol'R sur le site www.seine-et-marne.fr

Afin d'organiser le service de transports scolaires, merci de bien vouloir indiquer si votre enfant prendra le **BUS le soir** :

OUI NON

J'autorise mon enfant à **rentrer à seul à la descente du BUS** :

OUI NON

LES MERCREDIS de 7h30 à 18h30

J'inscris mon enfant à l'**année**

J'inscris mon enfant en **occasionnel**

Attention pour les inscriptions occasionnelles, vous devez impérativement procéder à l'inscription avant 17h30 le vendredi qui précède le mercredi (mail : urbanisme@ferolles-attilly.fr). Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

J'autorise :

- Les responsables de la structure concernée, à faire pratiquer les interventions d'urgence, et sur avis médical, les soins ou interventions nécessaires dont aurait besoin mon enfant.
- J'autorise la prise de photos/vidéos dans le cadre des activités périscolaires, et l'utilisation dans les publications affiches, brochures, ou expositions réalisées par la ville ou l'organisateur de l'accueil : OUI NON
- J'autorise mon enfant à participer aux activités sportives ainsi qu'aux sorties organisées à l'extérieur de l'établissement du centre de loisirs : OUI NON

Le/...../..... Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Pièces justificatives : **Photocopie des vaccins obligatoires**
Assurance scolaire et extrascolaire
Copie Avis d'Imposition 2023 – revenus 2022 (seulement les Férollois)